

Avis ANSM sur « la réutilisation des lames de laryngoscopes à usage unique (UU) dans le contexte de l'épidémie de COVID 19 », 17 avril 2020

17/04/2020

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) détaille dans cet avis une procédure sécurisée pour permettre la réutilisation des lames de laryngoscope dans le cadre de l'épidémie de covid-19 et pour pallier aux difficultés d'approvisionnement de ce dispositif médical.